



DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
16 Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 16 décembre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

OBJET : Tarifs municipaux pour l'année 2025.

PRESENTS :

Monsieur MAUGER ; Madame BRETON ; Monsieur HAUTDEBOURG ; Monsieur BRUVIER ; Madame CORFMAT ; Monsieur TERRIER ; Monsieur BARRIER ; Monsieur CORTÈS ; Madame BÉRAULT ; Monsieur ESTAGER ; Madame PLESSIER ; Monsieur LAMAAIZI ; Madame CROS ; Madame COLOMBA ; Monsieur DERUEM ; Monsieur MEUCCI ; Monsieur LTEIF ; Madame AFFDAL-PUTFIN ; Madame FERRER ;

POUVOIRS :

Madame POULENARD ; pouvoir à Monsieur DERUEM,
Madame SEBIH, pouvoir à Madame CORFMAT,
Madame LACROIX, pouvoir à Monsieur MAUGER,
Monsieur NÉRIN ; pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG,
Madame Céline LENOIR ; pouvoir à Madame PLESSIER,
Madame MOREL ; pouvoir à Monsieur TERRIER,
Madame CORFMAT départ 20h, pouvoir à Madame AFDAL-PUTFIN (annulation du pouvoir de Madame SEBIH)
Madame COLOMBA départ pour 20H13 ; pouvoir à Monsieur LAMAAIZI,
Monsieur KANOUTE ; pouvoir à Madame BRETON,

ABSENTS :

Monsieur OULD AHMED TALEB ;
Monsieur VERCOSTRE ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs relatifs aux prestations municipales pour l'année 2025,

Le rapport de M. le Maire entendu

Le Conseil Municipal

DELIBERE

Article 1 : Les tarifs municipaux sont fixés pour l'exercice 2025 comme exposés ci-dessous :

Droit d'exhumation	Premier corps	
	Autre corps et par corps (même concession)	48,00 €
Droit de dépôt des corps au caveau provisoire	Entrée et séjour	40,00 €
	15 ans	208,00 €
Concessions	30 ans	413,00 €
	50 ans	823,00 €
Columbarium	5 ans	304,00 €
	10 ans	607,00 €
	15 ans	234,00 €
Cavurne	30 ans	337,00 €
	Droit d'ouverture / fermeture de case	62,00 €
Vacation funéraire		24,00 €

LOCATION SALLES ET VAISSELLE

Annexe Mairie (Police Municipale)

Formation externe aux agents de la ville : la journée	115,00 €			
Salle des fêtes A. Bashung				
Location vaisselle		Repas couverts complets (verre, assiette, couverts)		1,00 €
		Apéritif (verre)		0,20 €
		Goûter (verre, petite assiette, petite cuillère, tasse, sous-tasse)		0,30 €
		Autre article supplémentaire		0,20 €
Location salle		Lundi, mardi, mercredi ou jeudi		Vendredi (1), samedi, dimanche
		La journée	La journée + férié (veille ou lendemain)	Le week-end
Associations Mouysardes et/ou subventionnées par la ville (2)		50 €	80 €	450 €
Associations conventionnées : MJC, COS, Mouy en fête		Gratuit pour les évènements conventionnés		
Autres demandes (Particuliers, sociétés privées...)	Mouy	150	200	650
	Extérieurs	320	370	1400
Agents de la ville (Par lui et pour lui 1 fois/an)		100	150	300
				350

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**Véhicules et camions**

Taxi	Stationnement de janvier à décembre (au prorata temporis mensuel en cours d'année)	173,00 €
Véhicules publicitaires	Par voiture et par jour	
	Places du centre (Cantrel et AVinin)	36,00 €
	Parking de la gare	38,00 €
Camions publicitaires	Parking du stade	205,00 €

Occupation pour travaux (en dehors des chantiers commandés par la ville)

En linéaire (échafaudage...)	Par jour et par mètre	1,00 €
En mètre carré (Chantier, engin...)	Par jour et par m ²	2,00 €

Commerces

Terrasse non bâtie	(tarif mensuel pendant la période d'occupation)	21,00 €
Marchés et foires	Le mètre linéaire - Abonnés	1,00 €
	Le mètre linéaire minimum 1 m -Non Abonnés	2,00 €
	Marché à thème, le mètre linéaire ou la table	6,00 €

Cirque— Exposition/Fête de plein air

Cirque	Par jour (non compris montage et démontage)	45,00 €
Fête Foraine	Manège adulte pour toute la durée de la fête	270,00 €
	Manège enfant pour toute la durée de la fête	135,00 €
	Structure gonflable pour toute la durée de la fête	45,00 €
	Stand "coup de poing" pour toute la durée de la fête	24,00 €
	Manège type Loterie-cascade-confiserie-tir-friterie par mètre linéaire pour toute la durée de la fête	15,00 €
	Caravane par jour	6,00 €

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services et Madame le Receveur Municipal, chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents ou

Représentés : 26

Nombre de membres absents : 2

Vote pour : 26

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Voté à l'unanimité

Date de convocation : 09/12/2024

Date de l'affichage : 23/12/2024

DELIB 33/24

Le secrétaire de séance

Henri Jean ESTAGER

